



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

magistrats du siège

Question écrite n° 112281

Texte de la question

M. Jean-Marie Le Guen souhaite appeler l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la remise en cause de l'inamovibilité des magistrats du siège par le ministre de l'intérieur. L'inamovibilité des magistrats du siège est un des garants de l'indépendance de la justice et donc un élément fondateur de la séparation des pouvoirs et, par voie de conséquence, de l'État de droit. Il lui demande donc de préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112281

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12887